

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 5-2023

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 14
Membres présents : 11
Membres absents : 3
Procurations : 2

DÉCISION DU MAIRE

**Séance du 27 juin 2023
à 19 heures**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 22 juin 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents :

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - Mylène FAUL – MM Gérard MICHEL - MM Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Damien GUENAIRE - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Mme Marie-Françoise CHIROL donne procuration à Mme Marjorie ZIMMERMANN ; M. Yannis BLAISE donne procuration à M. Frédéric SCHERRER

Absent : M Jonathan WEIBEL

Quorum :

Secrétaire de séance désignée par vote : Fabien HENRY

Désigné à l'unanimité

Décision prise dans le cadre des délégations accordées au Maire par le Conseil municipal en date du 25 juin 2020 :

➤ Aire de jeux :

Madame la Maire informe le Conseil municipal que la dernière notification de subvention attendue du Conseil départemental étant réceptionnée, les sommes étant inscrites au budget investissement 2023, le lancement du programme peut être effectué.

Mme la Maire, dans le cadre de la délégation n°3, a transmis le devis signé à l'entreprise HUSSON pour la somme de 99 816,35€ HT

Montage financier :

Projet : 99816,35€ HT total subventions = 74 898,99 €HT

DETR	= 34 935,72€
Région Grand Est	= 19 963,27€
Ambition Moselle	= 20 000 €
Commune reste à charge	= 24 917,36€

La Maire,
Marie Véronique BUSCHEL